

Conseil Communautaire

Séance du 29 janvier 2026 au siège de la Communauté de communes

55 rue René Cassin – Saint Just en Chevalet

Liste des délibérations soumises au vote en séance

En application de l'ordonnance N° 2021 -1310 et du décret N°2021-1311 du 7 octobre 2021

1/ Approbation du procès-verbal de la séance du 11 décembre 2025 : Approuvé

2/ Ateliers partagés / Projet LIVET / Protocole d'accord : Approuvé

3/ Destination Grand Air / Mise en place des aménagements : Approuvé

4/ Plan Climat Air-Énergie Territorial / Actions 2026 : Approuvé

Projet de boucle d'énergie ACC / création d'une association : Approuvé

Sobriété énergétique des bâtiments publics : Approuvé

Renouvellement du cadastre solaire : Approuvé

Diagnostic mobilité: Approuvé

5/ Modalités d'intervention du SIEL TE : Approuvé

6/ Modification des statuts de Roannaise de l'eau : Approuvé

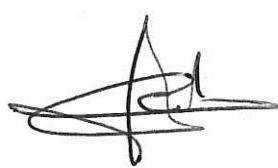
7/ Exonération de TEOM pour les professionnels faisant appel à un prestataire privé : Approuvé

8/ Contrat local de santé / Participation au programme d'actions : Approuvé

9/ Plan de Gestion / Syndicat Mixte des Monts de la Madeleine : Approuvé

Le Président,

Charles LABOURE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS D'URFÉ
"Maison du pays d'Urfé"
42430 ST-JUST-EN-CHEVALET

La secrétaire de séance,

Séverine PRAS

